

Des voix: D'accord.

(L'amendement est adopté.)

L'annexe II modifiée est adoptée.

Sur l'article 1—*Titre abrégé.*

M. Gray: J'imagine que cet article-ci sera modifié de la même façon.

M. le président suppléant adjoint: Le comité est-il d'accord sur l'amendement concernant l'article 1?

Des voix: D'accord.

(L'amendement est adopté.)

L'article modifié est adopté.

Le titre est adopté.

Rapport est fait du bill.

M. l'Orateur suppléant: Quand le bill sera-t-il lu pour la troisième fois? De l'assentiment de la Chambre, maintenant?

Des voix: D'accord.

L'hon. M. Turner propose la 3^e lecture du bill.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, voici l'ordre des travaux de la Chambre pour demain: le projet de résolution sur les Postes; le bill sur la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or; l'article n° 9 au *Feuilleton*, concernant les téléferiques interprovinciaux et internationaux; l'article n° 24 au *Feuilleton*, au sujet de la loi sur l'indemnisation des employés de l'État; l'article n° 29, portant sur le bill de financement des Chemins de fer Nationaux du Canada; l'article n° 39, concernant la loi sur les juges; l'article n° 40, sur le renvoi au comité du règlement établi en vertu de la loi sur les banques; la modification du Code criminel, portant sur la peine capitale.

● (10.00 p.m.)

L'hon. M. Fulton: Si nous ne terminons pas ces travaux demain les reprendrons-nous dans le même ordre mercredi?

L'hon. M. MacEachen: Pas nécessairement dans le même ordre dans les jours qui suivront, mais il sera question du même groupe.

MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

Une motion portant ajournement de la Chambre aux termes de l'article provisoire 39A du Règlement étant censée avoir été présentée.

[M. le président suppléant adjoint.]

LA CONSOMMATION—PROJET D'ENQUÊTE SUR L'ASSURANCE-AUTOMOBILE

M. Barry Mather (New-Westminster): Monsieur l'Orateur, peut-être à première vue mes quelques remarques sembleront reprendre les instances que nous avons tenté de faire ce soir au sujet de la consommation. Toutefois, il n'en est rien. A l'appel de l'ordre du jour il y a quelque temps j'ai posé une question au sujet de l'assurance-automobile et du besoin d'enquête qui s'imposait à l'échelon fédéral, à mon avis, sur cette industrie. Je n'ai pas alors reçu de réponse. J'espère donc pouvoir vous entretenir ce soir pendant quelques instants de ce qui me paraît une question importante et essayer d'obtenir une réponse là-dessus.

Nous savons, monsieur l'Orateur, que l'assurance-automobile relève surtout des gouvernements provinciaux. Mais récemment, divers ministères du gouvernement fédéral se sont préoccupés de sécurité routière et à mon avis, l'assurance-automobile constitue une partie très importante de cette question. Pour ce qui est de la sécurité routière, on sait qu'un certain nombre de députés, dont je suis, avaient inscrit au *Feuilleton* sous forme de bills ou de résolutions, des propositions, traitant de divers aspects des normes des véhicules-moteurs et de la sécurité des automobiles, qui est fondamentalement un autre secteur de compétence provinciale. Nous avons réussi à faire déférer tous ces bills et résolutions au comité de la justice et des questions juridiques. Le comité a fait l'étude de la sécurité routière, des bills et résolutions sur les automobiles, et a présenté un rapport que, dans la suite, le gouvernement a adopté dans une large mesure. Le ministère des Transports, à l'heure actuelle, applique certaines des recommandations de ce rapport.

A mon sens, l'assurance-automobile fait partie intégrante de l'ensemble du tableau de la sécurité routière, sur le plan national ou fédéral. Je dis cela parce que nous avons 150,000 morts et blessés de la route par an, dont 5,000 tués, soit 100 par semaine. Nous dépensons à peu près 1 milliard de dollars par an; c'est du moins ce que coûtent à notre économie les accidents de la route. Sur cette somme, l'assurance-automobile représente une fraction de l'ordre de 600 millions de dollars. C'est le montant que les Canadiens dépensent pour essayer de se défendre contre les accidents. A mon avis, monsieur l'Orateur, une chose qui touche tant de Canadiens, automobilistes ou piétons, dans tout le Canada, mérite une enquête. C'est particulièrement vrai quand on songe que, des quelque 600 millions de dollars dépensés chaque